

Le 30 novembre 1767 - Poivre au ministre : officiers d'administration.

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.89, n°85

Officiers d'administration : zèle de Chevreau, incapacité de Gonet, embauche d'employés créoles.

N°9. Officiers d'administration et employés.

Monseigneur,

Vous avez nommé pour officiers d'administration dans cette île, MM. Gonet, Chevreau, et Ardibus du Rameau. Le premier faisant fonction de contrôleur, et chargé spécialement de la comptabilité ; le second pour la partie des troupes et de l'hôpital ; le troisième pour la partie des classes et des armements. De ces trois commissaires de la Marine, j'ai trouvé ici les deux premiers arrivés par le vaisseau *le St- Louis*, longtemps avant moi. M. Ardibus n'est pas encore arrivé ainsi que le Sr Audirac, sous-commissaire, également destiné pour cette île.

Avec le secours des deux commissaires que j'ai trouvé ici, la besogne serait très avancée si l'un avait eu autant de bonne volonté que l'autre. M. Chevreau s'est toujours porté avec le plus grand zèle à tout ce que j'ai exigé de lui pour le service du Roi. Il a l'âme honnête, il est très laborieux, et il possède le talent de contenter toutes les personnes avec lesquelles il a affaire.

Il n'en est pas de même du Sr Gonet. Je vous avoue avec franchise, Monseigneur, que j'avais apporté ici beaucoup plus de confiance dans ce commissaire que dans M. Chevreau. Je pensais que le Sr Gonet, élevé pour ainsi dire depuis son enfance au service du Roi dans les ports, me serait ici d'un grand secours, m'aplanirait beaucoup de difficultés, établirait le plus ordre dans la comptabilité, dans le service du port, et dans les magasins du Roi.

A mon arrivée, je me suis vu frustré de toutes mes espérances à cet égard. Le jour même de mon débarquement, et à la première visite que me fit ce commissaire, il me déclara que tout était en souffrance dans la colonie, qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour mettre la main à l'œuvre. Il m'exposa dans un long discours toutes les difficultés de l'ouvrage, conclut par affirmer l'impossibilité de faire ici aucun bien, et me prévint du parti qu'il avait pris de retourner en France par les premiers vaisseaux. Quelque surprenant que me parut ce discours dans une première visite, je fis mon possible, quoique malade et très fatigué, pour calmer un esprit qui me parut échauffé, et que je supposais ne l'être que par zèle pour le service du Roi. Je lui donnai les plus grandes marques de confiance, et je lui témoignai que je comptais autant sur ses lumières que sur son honnêteté.

J'avais tort d'espérer des secours de ce commissaire. Quelque temps après, il parut attaqué d'une maladie indéfinissable. Il ne venait chez moi qu'avec un air de contrainte, se plaignant sans cesse de vous, Monseigneur, et de vos bureaux, prétendant qu'on l'avait trompé en l'envoyant ici, ne parlant que de désespoir et de se brûler la cervelle si on ne le laissait retourner en Europe. J'employai en vain, pendant très longtemps, les manières les plus honnêtes pour calmer son esprit. Enfin, m'ayant un jour écrit qu'il ignorait entièrement sa besogne, je pris le parti de lui écrire une longue lettre en forme d'instruction, tant pour le satisfaire que pour lui expliquer ce que je lui avais souvent dit dans nos conversations : quels étaient les objets du service du Roi auxquels je le priais de vouloir bien se livrer. Cependant, comme le service souffrait de son inaction, et que son prétendu désespoir n'avancait point l'ouvrage, j'avais retenu ici M. Crémont qui avait beaucoup d'empressement de passer à Bourbon, et je l'avais prié de vouloir bien se charger au moins d'une partie du fardeau auquel je ne pouvais suffire seul. J'ignorais que M. Crémont était la cause innocente de l'état dans lequel se trouvait M. Gonet, que son désespoir venait surtout de la jalousie qui le dévorait depuis qu'il voyait M. Crémont, qu'il prétend avoir été sous ses ordres, être nommé ordonnateur à Bourbon, mon successeur dans cette île, avec la prérogative de siéger après moi au Conseil supérieur des deux îles, et de les présider en mon absence, tandis que lui n'a aucun titre pour y assister.

M. Crémont s'est prêté avec tout le zèle d'un bon serviteur du Roi à m'aider en tout ce qui dépendait de lui. Je l'ai prié d'établir l'ordre et la discipline dans le port où les affaires générales de la colonie ne me permettaient de me rendre avec l'assiduité nécessaire au bien du service. Dès que M. Gonet a su que M. Crémont s'occupait de cette partie de l'administration, cet homme qui m'avait dit la veille de le regarder comme un homme mort, et de n'exiger de lui aucun service parce qu'il n'en ferait pas, s'est rendu sur le port pour tracasser M. Crémont, l'a accompagné chez moi, lui a fait querelle en ma présence, et a toujours fini par dire qu'il ne voulait rien faire, pas même donner un seul avis.

J'ai cru pouvoir le gagner en lui donnant de nouvelles preuves de confiance. Je l'ai prié derechef de se charger du port, de nommer dans ce département tous les employés qu'il jugerait nécessaire, que j'approuvais d'avance le choix qu'il ferait, et que je m'en rapportais entièrement à lui. Cette proposition a paru le gagner, mais le lendemain, nouvelles difficultés, nouveaux refus de service, il a persisté à me demander la permission de repasser en France par le premier vaisseau. J'ai encore eu recours à M. Crémont, alors les tracasseries se sont renouvelées de la part de M. Gonet qui a tellement fatigué et chagriné M. Crémont que la santé de celui-ci en a été dérangée. J'ai eu le déplaisir de voir cet honnête homme succomber sous le chagrin, devenir incapable de travail, et me témoigner que son plus grand désir serait de repasser en Europe. Il est vrai que le Commandant contribuait autant et plus que M. Gonet au chagrin qu'éprouvait M. Crémont. Il s'est souvent plaint à moi que le Commandant faisait ses efforts pour le déshonorer, en prétendant qu'après la querelle qu'il lui avait suscitée à dessein à bord de *la Garonne* avec un officier de la marine du Roi, il y avait de la lâcheté à ne pas se battre contre cet officier.

Au milieu des affaires qui m'accablaient de tout côté, il eut été heureux pour moi qu'on m'eût épargné ces misères dont le service du Roi souffrait considérablement. Dans la crainte de voir M. Crémont périr ou se décourager, j'ai été le premier à l'exhorter de passer à Bourbon, ce qu'il a accepté avec joie, et je suis resté seul à faire ici presque toute la besogne, au milieu des contrariétés de M. le Commandant et de M. le Contrôleur.

Au reste, je dois rendre justice à ce dernier : je le crois plein de probité, capable de bien faire s'il voulait, mais peut-être déplacé dans cette colonie ; d'un caractère pointilleux, aimant plus à critiquer qu'à agir. Je n'oserais décider s'il y a dans son fait, maladie réelle de corps ou d'esprit, ou si c'est mauvaise volonté.

Je joins ici quatre lettres du Sr Gonet dans lesquelles il avoue son état singulier. Dans l'une de ces lettres, il me demande la permission de passer en Europe. Comme je n'avais ici aucun officier d'administration sur lequel je puis compter pour les formes à mettre dans les différents objets de la comptabilité, je me refusais à sa proposition, espérant toujours qu'il changerait d'avis. Enfin à l'arrivée de la flûte *l'Outarde*, il a reçu des lettres de famille qui l'ont déterminé à rester encore ici une année. Je lui en ai témoigné ma joie dans l'espérance qu'il se livrerait enfin au service du Roi pour lequel dans les commencements surtout j'ai besoin de secours. Mais quoiqu'il reste ici, je ne puis arracher de lui aucun service, pas même un seul avis, il semble n'être resté ici que pour exercer ma patience et celle de tout le monde.

Il est essentiel, Monseigneur, pour le service du Roi que vous lui accordiez la demande qu'il vous fait de retourner en Europe, et que vous ayez la bonté de le remplacer par un autre commissaire de la Marine qui soit instruit des formes de la comptabilité, qui ait quelques connaissances des colonies, dont le caractère soit liant, et qui ait sur toute chose beaucoup de probité.

Lorsque M. Hiriard sera arrivé, je me propose de l'attacher au contrôle, parce que je le crois très en état de faire la besogne.

Si dans le compte que j'ai l'honneur de vous rendre par cette première expédition, j'oubliais quelque objet essentiel, si je n'y mets pas toute la clarté et tout le détail que vous avez le droit d'exiger de moi, je vous prie de m'excuser. Depuis que je suis ici, je ne sache pas avoir perdu une heure sans m'occuper du service du Roi. Le détail des affaires est immense, je n'ai personne sur qui me reposer.

Parmi les employés que vous avez eu la bonté de m'accorder, M. de Maisonville tient certainement le premier rang, tant par ses manières honnêtes, que pour son intelligence, et par son assiduité au travail. Je l'ai chargé de la partie du Domaine. Depuis qu'il est ici, il s'occupe à débrouiller le chaos dans lequel se trouvent les titres de concessions et les registres terriers.

Le besoin du service m'a forcé a nommer ici plusieurs autres employés que j'ai choisis, autant qu'il m'a été possible, parmi les créoles de l'île, et qui paraissent tous remplir leurs devoirs avec exactitude, malgré la modicité des appointements que l'état de notre caisse m'a permis de leur accorder. Sans le travail de ces employés dont j'ai réglé le nombre avec la plus sévère économie, il serait impossible de faire marcher cette machine-ci.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte, Monseigneur, des talents de ces différents employés lorsque je les connaîtrai mieux, et je ne vous demanderai vos bontés que pour ceux qui les auront méritées.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 30 novembre 1767

* * *